

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/02/26-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution des prix dans le cadre du jeu concours Photo-Vidéo-Dessin 2018-2019 «L'(in-)égalité entre les femmes et les hommes & la lutte contre les discriminations»

Le conseil d'administration approuve le principe d'achat de quatre tablettes hybrides Lenovo Yoga (ultrabook) d'une valeur de 457,24 euros HT, qui constitueront les lots remis aux lauréats du jeu concours Photo-Vidéo-Dessin 2018-2019 «L'(in-)égalité entre les femmes et les hommes & la lutte contre les discriminations».

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 février 2019

Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

